

# Les Ordures Ménagères

**Uniquement** les déchets issus de l'activité quotidienne d'un foyer (épluchures, résidus issus du balayage, emballages non recyclables ...) ce qui est très limité !

Le volume total de vos ordures ménagères devrait représenter un volume 3 fois moins important que celui des produits destinés au tri sélectif.

Les déchets doivent être enfermés dans un sac hermétique.

Les sacs poubelles doivent être déposés dans les bacs de couleur verte.

- \* **Fréquence de collecte des ordures ménagères** : une fois par semaine tous les jeudis matin